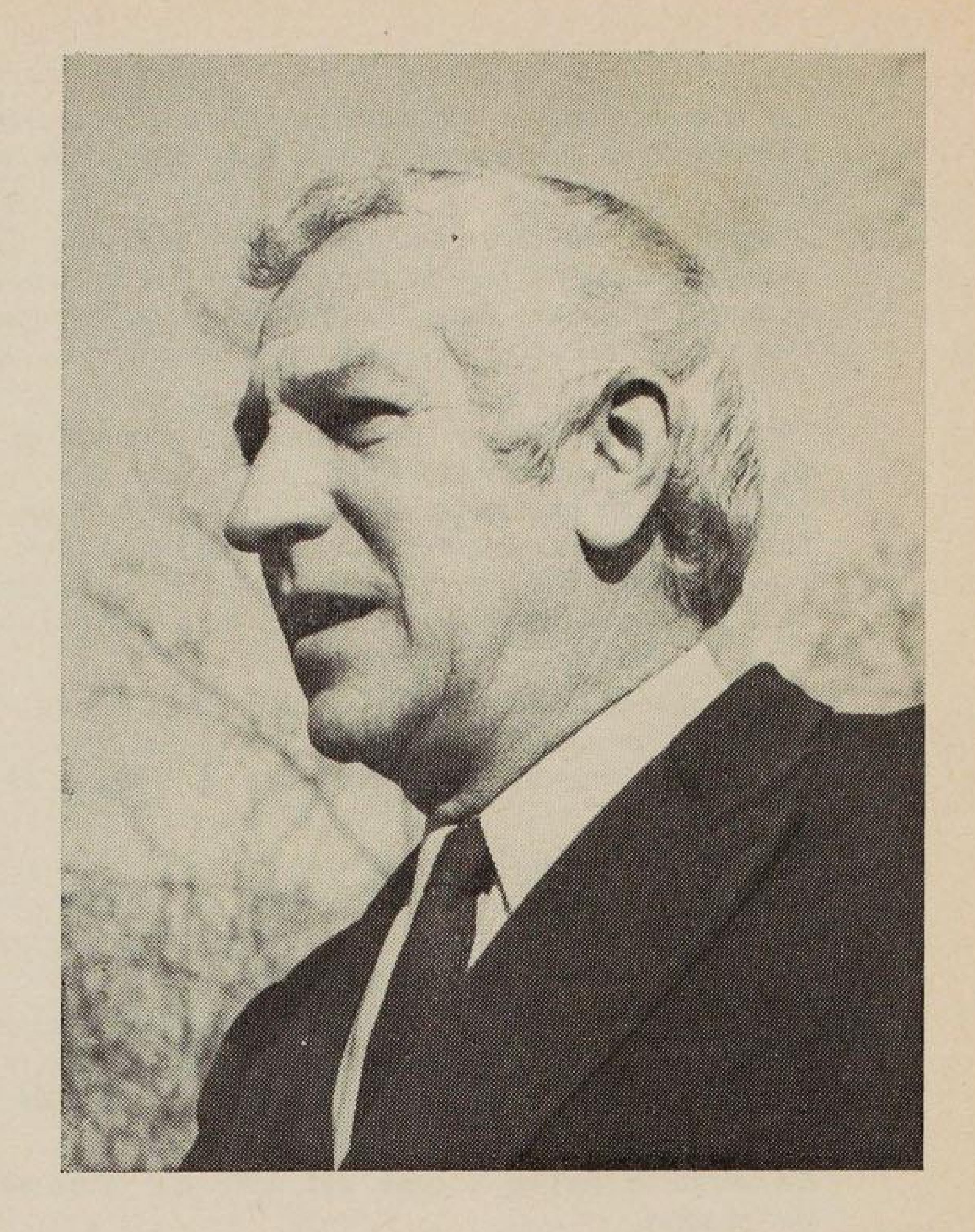
ROBERT AYMAR
Député sortant



PARTICIPER A LA PROSPÉRITÉ PLUTOT QUE SE PARTAGER LA FAILLITE



Michel SEGAERT
Maire de Seyssins
Centre Démocratie et Progrès

Union des Républicains de Progrès

Ce que la violence grondant comme un orage sur toute la France en 1968 n'a pu obtenir, la démagogie, insidieuse comme une pluie fine, nous le propose cinq ans après.

L'installation de la bureaucratie toute puissante d'un Etat totalitaire, dominateur, agissant à tous les échelons par sa technocratie politique nous est présentée comme l'option anodine, comme l'alternative sans importance au goût humain du changement. Là où le travail et la modestie effraient et déclenchent le renoncement la révolution pourvoit à tout.

S'appuyant sur des revendications catégorielles et contradictoires, cachant pudiquement les désaccords fondamentaux des partis associés, le programme commun de gouvernement socialiste - communiste veut amener le pays à un changement brutal de société. Les promesses sociales volontairement poussées à l'extrême ne peuvent s'appuyer sur aucune prévision sérieuse de recette. Comment, dans une économie démantelée par l'introduction d'un tel bouleversement, pourrait-il être puisé d'aussi incalculables ressources ?

L'impossibilité dans laquelle se trouverait l'éventuel gouvernement socialiste - communiste de tenir ses promesses amènerait automatiquement la recherche de solutions autoritaires et dictatoriales marquant la disparition du régime démocratique en France.

Cela ne s'est jamais passé autrement dans tous les pays où une coalition socialiste - communiste a amené à brève échéance un régime communiste au pouvoir. Un pouvoir qui n'a plus jamais pu être contesté. Et cela ne peut pas se passer autrement.

La justice sociale absolue, l'égalité totale des chances ne peuvent s'obtenir par un décret, par un trait de plume, sinon en ramenant tout un pays à la condition du plus misérable. L'inégalité commencerait alors dès que le mot de progrès serait prononcé.

La véritable justice sociale est celle qui s'obtient par une évolution respectant la liberté de chacun.

C'est à cette tâche que s'est consacrée la majorité avec ses trois partis étroitement unis : l'U.D.R., les Républicains Indépendants, le Centre Démocratie et Progrès.

La Ve République, après avoir pris en compte la remise en ordre d'un pays déchiré par le doute, les divisions, l'effondrement de son économie, a engagé les grandes réformes sociales tout en entreprenant la modernisation de la France.

Son action est présente dans tout le pays, même si parfois tel ou tel secteur a connu des problèmes dont la solution n'est pas parfaite ou n'a pu être donnée immédiatement. Avec patience, avec obstination, tout ce qui n'apporte pas une amélioration dans les conditions de la vie de chaque Français est repris. Et c'est un inventaire de réalisations plutôt qu'un catalogue de revendications que nous avons à présenter.

Car nous sommes persuadés que le bonheur des Français, s'il doit être fait d'une part de la prospérité du pays, doit aussi s'appuyer sur la liberté d'en disposer.

En notre monde moderne, l'époque est révolue où l'alternance d'une gestion saine et d'une allègre dilapidation comblaient à satiété des goûts de changement soigneusement entretenus. L'Union des Républicains de Progrès, dont nous sommes les candidats, entend mener de pair l'augmentation de la prospérité du pays et une répartition toujours plus équitable, toujours plus humaine.

Nous sommes persuadés que vous nous accorderez votre participation.

Robert AYMAR,
Député sortant.

Michel SEGAERT,
Maire de Seyssins,
Suppléant.

Dépôt légal N° 242 du 1er trimestre 1973 - Impr. du Commerce, Grenoble